



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **16 juillet 2018 à 19 h**, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Luc Brisebois, maire  
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1  
Madame Mélanie Matte, conseillère du district 2  
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 3  
Monsieur Danny Stewart, conseiller du district 4  
Monsieur Joël Charbonneau, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6  
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7  
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8  
Monsieur Charles De Broin, représentant de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Sont présents le directeur général et la greffière.

Autres personnes présentes : la directrice générale adjointe, le directeur du Service de police et le directeur du Service de l'urbanisme.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**
3. **Procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 11 juin 2018;
4. **Règlements**
  - 4.1 Règlement (2018)-A-15-10 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement - adoption de règlement;
  - 4.2 Règlement (2018)-A-55 modifiant le règlement (2002)-27 constituant un fonds de roulement - avis de motion et dépôt du projet de règlement;
5. **Administration**
  - 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale;
  - 5.2 L'Écluse des Laurentides - entente de services 2018-2020;
6. **Ressources humaines**
  - 6.1 Prolongation de l'embauche temporaire d'un commis-secrétaire - Service de sécurité incendie;
  - 6.2 Embauche d'un étudiant parcs et sentiers - Service des travaux publics;
  - 6.3 Embauche d'un contractuel - Service des ressources humaines;
  - 6.4 Embauche d'un chef d'équipe de soir au Centre d'appels d'urgence 911 - Service de police;
  - 6.5 Retiré;
  - 6.6 Transaction de fin d'emploi;
  - 6.7 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement;
7. **Gestion financière**
  - 7.1 Liste des comptes à payer;
  - 7.2 Retiré
  - 7.3 Commission municipale du Québec - avis de consultation - révision périodique - FADOQ - Région des Laurentides - CMQ-66724;
  - 7.4 Vente pour taxes 2018 - retrait;
  - 7.5 Affectation du surplus libre accumulé non affecté;
8. **Urbanisme**



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

**9. Travaux publics**

- 9.1 Acquisition d'un camion 10 roues 2018 neuf avec équipements - contrat;
- 9.2 Déneigement d'infrastructures et d'édifices municipaux - renouvellement;
- 9.3 Installation d'une borne d'incendie sèche au Domaine Saint-Bernard - demande d'autorisation auprès du MDDELCC;
- 9.4 Réfection de la patinoire du parc Daniel-Lauzon;
- 9.5 Service de transport en commun - autorisation de cession et quittance;

**10. Environnement**

**11. Culture et loisirs**

- 11.1 Autorisations de passage et d'événements;
- 11.2 Autorisation de passage et d'événement - Demi-marathon de Mont-Tremblant;

**12. Police**

- 12.1 Protocole d'entente CCSLL - autorisation de signature;
- 12.2 Appel d'offres PO-2018-01 - annulation et attribution de contrat;
- 12.3 Appel d'offres PO-2018-04 - annulation du contrat;

**13. Incendie**

**14. Rapport**

- 14.1 Rapport sur la situation financière des régimes de retraite de la Ville de Mont-Tremblant - dépôt.

**15. Acceptation de la correspondance**

**16. Affaires nouvelles**

**17. Période d'intervention des membres du conseil**

**18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**19. Levée de la séance**

\*\*\*\*\*

**CA18 07 167**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour**

Aucune question n'est posée.

**3. Procès-verbal**

**CA18 07 168**

**3.1 Séance ordinaire du 11 juin 2018**

**PRENANT ACTE QU'** une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 11 juin 2018, tel que déposé en modifiant la résolution CA18 06 154 par le remplacement du nom « monsieur Jean-François Marcoux » par « monsieur Charles-Étienne Filiatreault ».



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Règlements**

CA18 07 169

**4.1 Règlement (2018)-A-15-10 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement - adoption de règlement**

La greffière mentionne que le règlement vise l'ajout d'un panneau d'arrêt toutes directions à l'intersection du boulevard du Docteur-Gervais et de la rue des Marguerites.

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion a dûment été donné par monsieur François Marcoux à la séance du 14 mai 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 11 juin 2018;

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU d'adopter le RÈGLEMENT (2018)-A-15-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT (2007)-A-15 SUR LA PAIX PUBLIQUE, LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 07 170

**4.2 Règlement (2018)-A-55 modifiant le règlement (2002)-27 constituant un fonds de roulement - avis de motion et dépôt du projet de règlement**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, un avis de motion est donné et le projet de Règlement (2018)-A-55 modifiant le règlement (2002)-27 constituant un fonds de roulement est déposé séance tenante par monsieur Danny Stewart.

**5. Administration**

CA18 07 171

**5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale**

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt  
Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU d'approuver les décisions de la direction générale concernant la gestion des ressources humaines, dont notamment les dépenses concernant les embauches temporaires, ainsi que la liste des dépenses, les transferts de fonds et les contrats autorisés, telles que mentionnées au rapport mensuel déposé séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 07 172

**5.2 L'Écluse des Laurentides - entente de services 2018-2020**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agglomération de Mont-Tremblant a fait une demande de reconduction d'aide financière provenant du *Programme de soutien aux municipalités* du ministère de la Sécurité publique pour la bonification d'un service de travail de rue;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu de conclure un nouveau contrat de services avec L'Écluse des Laurentides suite à l'acceptation du ministère;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par monsieur François Marcoux



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

ET RÉSOLU d'autoriser la signature d'un nouveau contrat de services avec L'Écluse des Laurentides pour la bonification du travail de rue sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant et d'effectuer les versements selon les termes et conditions établis dans l'entente à intervenir pour la période 2018-2019 (poste budgétaire 02-510-00-419) dont 10 000 \$ payable par le fonds de la criminalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**6. Ressources humaines**

CA18 07 173

**6.1 Prolongation de l'embauche temporaire d'un commis-secrétaire - Service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** le volume de travail administratif au Service de sécurité incendie;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE prolonger l'embauche temporaire de deux jours/semaine de madame Lina Lorena Gauthier, à titre de commis-secrétaire au Service de sécurité incendie jusqu'au 21 décembre 2018 selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 07 174

**6.2 Embauche d'un étudiant parcs et sentiers - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** l'affichage de postes étudiants pour la saison estivale 2018;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de monsieur Philippe Parent Simard, à titre d'étudiant aux parcs et sentiers à compter du 3 juillet 2018, pour une période maximale de 640 heures.

Cette embauche est conditionnelle à l'obtention d'une preuve de fréquentation scolaire dans une institution scolaire reconnue pour l'année entière en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 07 175

**6.3 Embauche d'un contractuel - Service des ressources humaines**

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste de conseiller en ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** le volume et l'urgence de certains dossiers;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de madame Hélène Dupéré, à titre de contractuelle au Service des ressources humaines dont le mandat consiste en des



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

services de gestion des ressources humaines et d'autoriser la signature du contrat de travail en vigueur à partir du 19 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 07 176

**6.4 Embauche d'un chef d'équipe de soir au Centre d'appels d'urgence 911 - Service de police**

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste à combler;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche régulière de madame Isabelle Côté, à titre de chef d'équipe de soir au Centre d'appels d'urgence 911 au Service de police à compter du 23 juillet 2018, selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.5 Retiré**

CA18 07 177

**6.6 Transaction de fin d'emploi**

**CONSIDÉRANT** les discussions intervenues avec l'employé et la décision mutuelle de mettre fin au lien d'emploi;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU d'autoriser la transaction à intervenir dans l'entente de fin d'emploi de l'employé portant le numéro 21, que les sommes à verser soient réparties conformément au règlement (2005)-A-01 décrétant les règles applicables aux actes mixtes et qu'une partie de l'entente soit payable, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, par les surplus libres accumulés de la Ville et de l'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 07 178

**6.7 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement**

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'enquête;

**CONSIDÉRANT** l'état du droit;

**CONSIDÉRANT** la gravité du manquement;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 179 pour une période de sept quarts de douze heures de travail à être appliquée au moment jugé opportun par la direction du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

**7. Gestion financière**

**CA18 07 179**

**7.1 Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur Danny Stewart  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2018 au montant de 404 297,58 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Retiré**

**CA18 07 180**

**7.3 Commission municipale du Québec - avis de consultation - révision périodique - FADOQ - Région des Laurentides - CMQ-66724**

**CONSIDÉRANT QUE** FADOQ - Région des Laurentides a formulé, le 14 mai 2018, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 1323, rue Labelle dont l'organisme est le seul utilisateur;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission municipale du Québec doit consulter la Ville pour connaître son opinion à l'égard de cette demande;

Il est proposé par monsieur Danny Stewart  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU QUE l'agglomération de Mont-Tremblant informe la Commission municipale du Québec qu'elle ne s'objecte pas à la reconnaissance de FADOQ - Région des Laurentides aux fins d'exemption de la taxe foncière, tel que formulé dans la demande du 25 mai 2018, dossier CMQ-66724.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 07 181**

**7.4 Vente pour taxes 2018 - retrait**

**CONSIDÉRANT QUE** les particularités de certains dossiers en vente pour taxes font en sorte qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'agglomération de Mont-Tremblant de procéder à leur vente;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Danny Stewart  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'approuver le retrait des dossiers particuliers, identifiés par le Service des finances, de la vente pour taxes 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 07 182**

**7.5 Affectation du surplus libre accumulé non affecté**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire approprier une partie du surplus libre accumulé non affecté du fonds général de l'agglomération au 31 décembre 2017 au fonds de roulement de l'agglomération;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Danny Stewart



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'autoriser, sous réserve des articles 99.1 et 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, l'affectation du surplus libre accumulé non affecté au fonds de roulement de l'agglomération pour un montant de 400 000 \$, le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement (2018)-A-55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**8. Urbanisme**

**9. Travaux publics**

CA18 07 183

**9.1 Acquisition d'un camion 10 roues 2018 neuf avec équipements - contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agglomération de Mont-Tremblant désire procéder à l'achat d'un camion 10 roues avec équipements et que le Service des travaux publics a procédé à un appel d'offres public pour cette acquisition dont les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Coût (taxes en sus)
Globocam (Montréal) inc.	299 982 \$
Camion Freightliner Mont-Laurier inc.	Non conforme

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de l'entreprise Globocam (Montréal) inc., au montant de 299 982 \$, taxes en sus (projet 2018-55), payable par le fonds de roulement et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans, pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipement, conformément aux dispositions du document d'appel d'offres TP-2018-25.

Monsieur le conseiller Joël Charbonneau demande à ce que sa dissidence soit notée au livre des procès-verbaux.

ADOPTÉE À LA MAJORIITÉ

CA18 07 184

**9.2 Déneigement d'infrastructures et d'édifices municipaux - renouvellement**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des travaux publics a procédé en 2016 à un appel d'offres sur invitation pour le déneigement des entrées piétonnières des différents édifices municipaux, d'abribus, d'arrêt d'autobus ainsi que de la passerelle du ruisseau Clair avec périodes additionnelles optionnelles de renouvellement pour les années 2017-2018 et 2018-2019;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Levert Paysage (1995) a été mandatée par la résolution CA16 11 260 et que l'agglomération de Mont-Tremblant doit signaler son intention de renouvellement pour chacune des périodes additionnelles du contrat, tel que stipulé au document d'appel d'offres;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Mélanie Matte



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU DE renouveler le contrat de l'entreprise Levert Paysage (1995), au montant de 26 500 \$, taxes en sus (postes budgétaires 02-xxx-xx-495), pour le déneigement d'infrastructures et d'édifices municipaux pour la période 2018-2019, le tout conformément au document d'appel d'offres TP-2016-44.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 07 185**

**9.3 Installation d'une borne d'incendie sèche au Domaine Saint-Bernard - demande d'autorisation auprès du MDDELCC**

**CONSIDÉRANT QUE** suivant la recommandation du Service de sécurité incendie, l'agglomération de Mont-Tremblant désire procéder à des travaux de mise en place d'une borne d'incendie sèche à proximité des bâtiments du Domaine Saint-Bernard;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU :

- D' autoriser le directeur du Service des travaux publics à déposer au nom de l'agglomération de Mont-Tremblant une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le projet de mise en place d'une borne d'incendie sèche au Domaine Saint-Bernard;
- D' autoriser le directeur du Service des travaux publics à formuler au nom de l'agglomération de Mont-Tremblant toutes autres demandes d'autorisation ou permis pouvant être requis afin de réaliser ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 07 186**

**9.4 Réfection de la patinoire du parc Daniel-Lauzon**

**CONSIDÉRANT QUE** la réfection de la surface de la patinoire du parc Daniel-Lauzon est requise;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Mélanie Matte  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'allouer, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomération*, un montant de 40 000 \$ au Service des travaux publics (poste budgétaire 02-701-31-522) payable par le surplus libre accumulé pour la préparation du projet de réfection de la patinoire du parc Daniel-Lauzon, ce qui inclut l'octroi d'un mandat de services professionnels pour la préparation de plans et devis, la surveillance des travaux, la réfection et réparation des bandes et le marquage des surfaces de jeux. Le Service des travaux publics procédera sous peu à un appel d'offres public pour le remplacement de la surface actuelle par une dalle de béton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**CA18 07 187**

**9.5 Service de transport en commun - autorisation de cession et quittance**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agglomération de Mont-Tremblant a procédé le 8 mai 2017 à l'attribution d'un contrat à l'entreprise Autobus la



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

Québécoise inc. pour des services de transport en commun sur une période d'environ 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 novembre 2022, par sa résolution CA17 05 127;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 17 du contrat permet à Autobus la Québécoise inc. de procéder à une cession du contrat et de ses obligations en découlant après autorisation écrite de l'agglomération.

**CONSIDÉRANT QU'** Autobus la Québécoise inc. a demandé l'autorisation de l'agglomération pour céder son contrat à l'entreprise Autobus Brunet inc. et ce, aux mêmes conditions contractuelles;

**CONSIDÉRANT QU'** Autobus Brunet inc. offre de s'engager à exécuter le contrat en respectant les conditions prévues au document d'appel d'offres et qu'elle a démontré posséder l'expérience et la compétence requise pour ce faire;

**CONSIDÉRANT QU'** Autobus Brunet inc. a déposé une copie de sa police d'assurance responsabilité civile en conformité avec le contrat et les exigences prévues au document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des sommes à régler entre l'agglomération et Autobus la Québécoise inc. découlant de l'exécution du contrat jusqu'au moment de la cession à intervenir;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

**ET RÉSOLU :**

D' autoriser la cession du contrat de transport en commun à intervenir entre Autobus La Québécoise inc. et Autobus Brunet inc., conditionnellement à ce que :

- la cession soit faite aux mêmes tarifs et conditions de façon à respecter l'exécution du contrat tel que prévu au document d'appel d'offres TP-2017-26 et ce, pour la durée résiduelle du contrat prenant fin le 30 novembre 2022;
- Autobus Brunet inc. fournisse à l'agglomération un cautionnement d'exécution et un cautionnement garantissant la main d'œuvre, les matériaux et les services conformément au contrat et selon les conditions prévues au document d'appel d'offres TP-2017-26 et ce, au plus tard le 20 juillet 2018;
- toutes les parties obtiennent préalablement elles aussi par résolution de leur conseil d'administration les autorisations nécessaires à la conclusion de cette cession;
- cette cession et la mise en service par Autobus Brunet inc. prennent effet le 21 juillet 2018;
- le reçu, quittance et transaction entre l'agglomération et Autobus la Québécoise inc. soit signé par ces deux parties;

D' autoriser la directrice générale adjointe et le directeur général à signer le reçu, quittance et transaction, conditionnellement à la signature de la cession du contrat entre Autobus la Québécoise inc. et Autobus Brunet inc., afin de permettre un règlement complet et final des obligations entre l'agglomération et Autobus La Québécoise inc. découlant de l'exécution du contrat jusqu'au jour de l'entrée en vigueur de la cession, le tout, sous réserve qu'Autobus La Québécoise inc. obtienne préalablement elle aussi par résolution les autorisations nécessaires à la conclusion de ce reçu, quittance et transaction.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

**10. Environnement**

**11. Culture et loisirs**

CA18 07 188

**11.1 Autorisations de passage et d'événements**

**CONSIDÉRANT** les demandes de passage et la tenue d'événements sur le territoire de l'agglomération de Mont-Tremblant;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement, le règlement (2004)-68 sur l'occupation du domaine public et le règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant contiennent des dispositions particulières nécessitant l'intervention du conseil pour l'autorisation de passage et la tenue d'événements;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par madame Mélanie Matte

**ET RÉSOLU :**

D' autoriser les événements et les droits de passage pour les activités suivantes :

<b>Organisme</b>	<b>Activité</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Daniel Lemaire	Marche commémorative	15 juillet 2018	chemin Duplessis entre les stationnements P2 et P3 entre 10 h et 11 h
Écho Aloha	Rassemblement amical	20 juillet 2018 – en cas de pluie, reporté au 3 août 2018	plage du lac Mercier
Association de villégiature de Tremblant	Fête de la musique	30 août au 3 septembre 2018	Station Mont Tremblant

D' autoriser pour l'événement Fête de la musique :  
- la fermeture du chemin des Voyageurs entre le chemin du Curé-Deslauriers et chemin au Pied-de-la-Montagne, du 30 août 6 h jusqu'au 4 septembre 20 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 07 189

**11.2 Autorisation de passage et d'événement - Demi-marathon de Mont-Tremblant**

**CONSIDÉRANT** la demande de passage et la tenue de l'événement du Demi-marathon de Mont-Tremblant les 11 et 12 août 2018 sur le territoire de l'agglomération de Mont-Tremblant;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement, le règlement (2004)-68 sur l'occupation du domaine public et le règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant contiennent des dispositions particulières nécessitant l'intervention du conseil pour l'autorisation de passage et la tenue d'événements;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par madame Mélanie Matte



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

**ET RÉSOLU :**

- D' autoriser l'événement du Demi-marathon de Mont-Tremblant les 11 et 12 août 2018 au parc au Fil-de-l'Eau et la fermeture du stationnement du parc à compter du 10 août 13 h jusqu'au 12 août 18 h;
- D' autoriser les affectations des rues le 12 août 2018 comme suit :
- rue Labelle (de la rue de Saint-Jovite au carrefour giratoire BIT) : circulation en direction nord seulement de 8 h 45 à midi et fermeture complète en direction sud;
  - montée Ryan (du carrefour giratoire BIT à la Station Mont Tremblant) : circulation en direction nord seulement de 8 h 45 à midi et fermeture complète en direction sud;
  - chemin des Voyageurs : fermeture du chemin des Voyageurs entre les chemins de la Forêt et du Curé-Deslauriers de 8 h 30 à 9 h 30;
  - chemin du Curé-Deslauriers : fermeture du chemin du Curé-Deslauriers entre les chemins Duplessis et des Voyageurs de 8 h 45 à 9 h;
  - rue Charbonneau : aucun accès à la rue de Saint-Jovite via la rue Charbonneau;
  - rue de Saint-Jovite (entre les rues Léonard et Mercure) de 5 h à 13 h 30 : fermeture de ce tronçon et installation de l'arche d'arrivée (près de la SAQ);
  - rue de Saint-Jovite (entre les rues Labelle et du Moulin) de 9 h 15 à 9 h 30 : fermeture de ce tronçon;
  - rue de Saint-Jovite : fermeture complète entre les rues Léonard et Labelle de 11 h 45 à 12 h 15;
  - rue de la Forge : traverse pour les véhicules;
  - rue Latreille : fermeture de 9 h 15 à 9 h 30;
  - rue Lauzon : sens unique de la rue Mercure à la rue Léonard de 5 h à 18 h;
  - rue Suppère : sens unique des rues Mercure à Léonard de 5 h à 18 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12. Police**

CA18 07 190

**12.1 Protocole d'entente avec le CCSLL - autorisation de signature**

**CONSIDÉRANT QUE** les autopatrouilles du Service de police sont munies de défibrillateurs externes automatisés (DEA) afin de répondre aux appels de haute possibilité d'arrêt cardiorespiratoire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de communication santé Laurentides Lanaudière (CCSLL), en partenariat avec les Services informatiques SYM, ont travaillé au développement du logiciel *SYM Police* permettant le transfert bidirectionnel des informations opérationnelles des appels « santé » pour ainsi améliorer la réponse à ces appels et servir de « filet de sécurité » pour les priorités 0;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police a participé à un projet pilote visant l'évaluation de l'utilisation du logiciel *SYM Police*, lequel a pris fin le 9 juillet 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police désire procéder à l'implantation permanente du logiciel *SYM Police* visant l'amélioration du mode opérationnel de liaison entre le centre d'urgence du CCSLL et la centrale d'appels 911 de Mont-Tremblant relatif aux événements de soins spécifiques de défibrillateurs;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Mélanie Matte



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur du Service de police à signer le protocole d'entente avec le CCSLL relativement à l'utilisation par le Service de police du logiciel *SYM Police*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 07 191**

**12.2 Appel d'offres PO-2018-01 - annulation et attribution de contrat**

**CONSIDÉRANT** la résolution CA18 02 051 octroyant à LaSalle Ford inc. le contrat pour la fourniture de deux véhicules Ford Police Interceptor 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions conformes étaient :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix (taxes en sus)</b>
LaSalle Ford inc.	58 136 \$
Alliance Ford	58 548 \$

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise LaSalle Ford inc. est dans l'incapacité de respecter les délais de livraison;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission était accompagnée d'un dépôt de garantie de livraison de 3 342 \$;

**CONSIDÉRANT QU'** une autorisation a été demandée au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour adjudger le contrat au deuxième plus bas soumissionnaire conformément à l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Charles De Broin

ET RÉSOLU :

DE résilier le contrat intervenu avec LaSalle Ford inc. pour la fourniture de deux véhicules Ford Police Interceptor 2018;

DE conserver la garantie de soumission au montant de 3 342 \$;

D' adjudger le contrat pour la fourniture de deux véhicules Ford Police Interceptor 2019 au deuxième soumissionnaire conforme, soit Alliance Ford, au montant de 58 548 \$, taxes en sus (projet 2018-04), payable par le fonds de roulement et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 07 192**

**12.3 Appel d'offres PO-2018-04 - annulation de contrat**

**CONSIDÉRANT** la résolution CA18 03 076 attribuant à Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle) le contrat pour la fourniture d'un véhicule Dodge Charger Police Pack 2018;

**CONSIDÉRANT QU'** une seule soumission avait été reçue et que Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle) est dans l'incapacité de respecter les délais de livraison;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission était accompagnée d'un dépôt de garantie de livraison de 1 780,85 \$;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**16 juillet 2018**

**CONSIDÉRANT**

l'article 3.6 des documents d'appel d'offres qui prévoit que l'agglomération de Mont-Tremblant pourra résilier le contrat 60 jours après la date prévue de livraison;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE conserver la garantie de soumission au montant de 1 780,85 \$ et de résilier en date du 9 août 2018 le contrat intervenu avec Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle) pour la fourniture d'un véhicule Dodge Charger Police Pack 2018, à moins que le soumissionnaire ne remédie à son défaut et procède à la livraison du véhicule avant cette date.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. Incendie**

**14. Rapport**

**14.1 Rapports sur la situation financière des régimes de retraite de la Ville de Mont-Tremblant - dépôt**

Le trésorier par intérim dépose les rapports sur la situation financière du régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Mont-Tremblant au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 ainsi que les rapports sur la situation financière du régime de retraite des employés de la Ville de Mont-Tremblant au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017, présentés séance tenante.

**15. Acceptation de la correspondance**

**16. Affaires nouvelles**

**17. Période d'intervention des membres du conseil**

**18. Deuxième période de questions**

Le maire répond aux questions des personnes présentes.

**CA18 07 193**

**19. Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 19 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois  
Maire

Marie Lanthier  
Greffière